

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**


---

**1 Identification du produit et de la société**

Nom du Produit: **X2 Dye Sublimation Ink - Noir**  
 Numéro de la fiche de données: 3-3024 1. 0. 1  
 Code du Produit: 106R00724  
 Nom du produit chimique: Aucun




Nocif

Nom du Fournisseur: XEROX  
 Adresse du Fournisseur: Immeuble "Le Jade"  
 253 Avenue du Président Wilson  
 93211 La Plaine Saint-Denis Cedex  
 FRANCE  
 Téléphone: 01 55 84 77 89  
 Fax: 01 55 84 79 28  
 Personne Responsable: Responsable Qualité des Services et Environnement  
 Téléphone D'urgence: O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

---

**2 Composition/informations sur les composants**

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques	Symboles
Distillat de pétrole	30-60%	64742-47-8	265-149-8	R65	Xn
Distillat de pétrole	5-10%	64742-46-7	265-148-2	R65, R66	Xn
Autres solvants et additifs	10-35%	-	-	Aucun	Aucun
Pigment	<10%	-	-	R22	Xn

---

**3 Identification des dangers**

- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion (R65)
- 

**4 Premiers secours**

## Contact avec la peau

- Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau
- Lorsqu'il y a doute ou que les symptômes persistent, faire appel à un médecin

## Contact avec les yeux

- Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes
- Faire appel à un médecin si l'irritation persiste

## Ingestion

- Ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. En cas de doute d'aspiration, faire appel immédiatement à un médecin
  - Consulter un médecin
-

---

## 4 Premiers secours (....)

### Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée
- Maintenir au chaud et au repos
- Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent

---

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'éclair 200°C
- En cas d'incendie utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou un agent sec
- Rafraîchir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
- Empêcher l'écoulement de l'eau dans les égouts si possible

---

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles

- Couper toutes les sources d'étincelle
- Aérer la zone
- Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau
- Eviter tout contact avec les yeux

### Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### Méthodes de nettoyage

- Aérer la zone
- Porter un vêtement de protection approprié, un appareil de protection des yeux/du visage et des gants ( plastique ou caoutchouc sont recommandés)
- Absorber la substance répandue avec du matériel inerte approprié
- Déplacer le matériau contaminé dans un endroit sûr pour en disposer subséquemment

---

## 7 Manipulation et stockage

### Manipulation

- Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau
- Eviter tout contact avec les yeux
- Assurer une ventilation adéquate
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (S33)

### Stockage

- Conserver dans l'emballage fourni, éloigné des sources de chaleur et d'inflammation
- Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé et en dehors de toute source de lumière

---

## 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Limites D'exposition

#### Distillat de pétrole

- VME 200 ppm

### Contrôle de l'exposition

- Si possible, des contrôles d'ingénierie doivent être assurés lorsque la suspension dans l'air des concentrations excède les limites d'exposition

---

## 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle (....)

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Porter des gants de protection et des lunettes protectrices s'il y a un danger de contact important avec la peau ou avec les yeux
- Assurer une ventilation adéquate
- Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle

---

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: Liquide, noir
- Odeur: Odeur caractéristique, Odeur forte d'hydrocarbure, Odeur de poisson
- pH - non applicable
- Point d'ébullition 200-300°C à 760 mm /Hg
- Pression de la vapeur : <1mm Hg à 25°C
- Densité de la vapeur (air=1) : >1
- Solubilité de l'eau - non applicable
- Gravité spécifique (eau=1) 0.85-0.99
- Point d'éclair 200°C
- Taux d'évaporation (Butyl acétate = 1) <0.05
- Viscosité 6-15 centipoise à 25° C

---

## 10 Stabilité et réactivité

- Stable
- Incompatibilité avec d'autres matières : éviter le contact avec de forts agents oxydants

---

## 11 Informations toxicologiques

Inhalation

- Des concentrations élevées de vapeur dans l'air peuvent causer des irritations des voies respiratoires supérieures, des maux de tête et des somnolences

Contact avec la peau

- Le contact prolongé avec la peau peut provoquer un dessèchement de la peau, conduisant à une irritation, et dans certains cas, à une dermatite

Contact avec les yeux

- Irrite les yeux

Ingestion

- L'ingestion de quantités importantes peut causer des effets graves aux poumons

Cancérogénicité

- Pas de preuves d'effets cancérogènes

Mutagénicité

- Pas de mise en évidence de Mutagénicité

---

## 12 Informations écologiques

Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique

---

## 12 Informations écologiques (....)

### Mobilité

- Insoluble dans l'eau

### Persistance et dégradabilité

- Pas d'information disponible

### Potenciel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

### Effets nocifs divers

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à l'environnement

---

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 12\*
- Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux

### Considérations relatives à l'élimination

- Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets

---

## 14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport

---

## 15 Informations réglementaires



Nocif

### Règlementations

- Cette produit est couverte par la Directive sur les Préparations Dangereuses (1999/45/EC) tel qu'amendé

### Danger

- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion (R65)

### Sécurité

- Porter des gants appropriés (S37)
- Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux (S60)
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette (S62)

---

## 16 Autres informations

(R22: Nocif en cas d'ingestion. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.)